

Élections aux comités du SERL

Chers membres du SERL,

À l'ordre du jour de la première assemblée des personnes déléguées (APD) du syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL), le 22 septembre 2026 au château Royal, il est prévu de procéder à l'élection des membres qui siégeront aux comités du SERL pour l'année scolaire 2026-2027.

Tous les membres qui souhaitent s'impliquer à la vie syndicale **peuvent poser leur candidature à un ou à plusieurs des comités.**

Faire partie d'un comité est une excellente façon de s'initier à la vie syndicale. J'invite donc les personnes, peu importe leur expérience dans la profession, à poser leur candidature à l'un ou l'autre des comités.

Comités paritaires

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Comité général de consultation (CGC) 4-3.00 EL	1 ^{er} Vice-Présidence
Comité de perfectionnement 4-4.00 EL	Jean-Denis Fournier
Comité santé et sécurité au travail 4-5.00 EL	Christian Lapierre, Caroline Dupuis, Jean-Denis Fournier
Comité EHDAA 8-9.04 E6	Daphné Jean-Baptiste
Comité de la coordination et de l'encadrement des stagiaires ANNEXE E EL	Christian Lapierre

EL : Entente locale

E6 : Entente nationale

Comités ad hoc

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Comité action-mobilisation	Christian Lapierre
Comité de la précarité	Kateri Corbeil
Comité de la condition des femmes	Daphné Jean-Baptiste

Comité fédératif

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Conseil fédératif	Julie Bossé

Comités statutaires

COMITÉ	PERSONNE RESPONSABLE
Comité d'élections	Se gouverne par lui-même
Comité de discipline	Se gouverne par lui-même
Comité des finances et comité de fonds de résistance syndicale (FRS)	Jean-Denis Fournier
Comité des statuts	Christian Lapierre

Afin de rendre plus efficace le déroulement du processus électoral, les membres intéressés à poser leur candidature sont priés de signifier leur intérêt au secrétariat du SERL par courriel à instances@sregionlaval.ca, ou par téléphone au 450 629-6315, **avant le 18 septembre 2026 à 17 heures.**

Les personnes qui souhaitent poser leur candidature directement lors de l'assemblée pourront aussi le faire.

Important : Il est conseillé aux personnes candidates d'être présentes à l'assemblée des personnes déléguées du 22 septembre 2026. Dans le cas où le nombre de candidatures dépasserait le nombre de postes disponibles, un droit de parole sera accordé aux personnes candidates pour s'adresser à l'assemblée. En cas d'impossibilité pour un candidat d'être présent à cette assemblée, sachez qu'il sera possible de mandater quelqu'un pour présenter une candidature.

Pour obtenir de plus amples renseignements, les membres sont invités à nous contacter au bureau du SERL, au 450 629-6315.

Merci de votre précieuse collaboration.

Nagia Idel Mehdaoui
Présidente des élections

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 629-6315